

Eco quartier de Beau Soleil

Permettre aux Avéens de se loger, accueillir des habitants et définir une nouvelle manière de penser le développement urbain, favorisant la qualité du cadre de vie tout en limitant l'empreinte écologique, tels sont les enjeux de l'éco quartier de Beau Soleil.



Enjeux établis par la Ville pour l'aménagement de ce nouveau quartier

- Inscrire cette opération dans la politique de maîtrise et d'équilibre, déjà engagée par ailleurs et confortée par le PLU, et dont l'objectif est d'éviter, autant que faire se peut, une inflation continue des valeurs foncières ;
- Promouvoir la mixité sociale et générationnelle (Accession à la propriété - Locatif - Accession sociale) et proposer une offre diversifiée de terrains ou de logements qui permet notamment à des jeunes actifs de rester ou de s'installer sur la commune ;
- Maîtriser le rythme d'urbanisation pour rester dans un rythme de développement compatible avec la capacité des équipements communaux ;
- Mettre en œuvre un aménagement global cohérent et de qualité tant sur le plan architectural que paysager ou environnemental ;
- Maîtriser à une échelle adaptée les contraintes d'assainissement et de gestion des eaux pluviales et, plus largement, préconiser la mise en œuvre de dispositions d'aménagement qui favorisent le développement durable ;
- Assurer une relation forte de ce futur quartier avec le centre-ville, ses équipements et ses services.

La première tranche de travaux a débuté en octobre 2008

Cette première tranche a permis la construction de 380 logements environ dont :

- 99 terrains à bâtir réservés en priorité à des primo-accédants. Ces terrains ont été vendus au prix de 100 € TTC par m² équipés d'une cuve de récupération des eaux de pluie ainsi que de divers aménagements paysagers.
- 110 logements sociaux en location ou en location accession réalisés par divers opérateurs dont chacun s'est engagé à aller au-delà des performances thermiques exigées par le cahier des charges.
- 170 logements en accession à la propriété.
- l'aménagement de 28 jardins familiaux.



Aménagement de la seconde tranche en cours de réalisation depuis 2013



La rue des Etoiles, axe majeur du quartier permettant de gagner rapidement le centre-ville, a été réalisé de manière définitive afin de permettre le passage de la ligne 7 du bus à partir de septembre 2014.

- 170 logements en accession à la propriété.